



Certifié et reconnu  
pour sa qualité

# CAMP D'ANGLAIS

## Document d'information aux parents

\*\* Le camp d'anglais est ouvert les 24 juin et 1<sup>er</sup> juillet\*\*



été  
2024

 **LOISIRS  
SAINT-SACREMENT**  
Complice de vos loisirs!

Centre  
de services scolaire  
des Navigateurs  
**Québec** 

Une collaboration de Loisirs Saint-Sacrement  
et du Centre de services scolaire des Navigateurs



## Contenu

---

<b>Lettres de bienvenue .....</b>	<b>4</b>
<b>Information générale .....</b>	<b>6</b>
Lieu du camp .....	6
Personnel responsable du camp d'anglais .....	6
Nom du coordonnateur du Centre des Loisirs Saint-Sacrement .....	6
Superviseurs du site .....	6
<b>Rencontre .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>Information liée au camp .....</b>	<b>6</b>
Communication avec le moniteur et le personnel du camp .....	6
Avant le camp .....	6
Pendant le camp .....	7
Accueil et départ du camp .....	7
Contrôle des présences (arrivée) .....	7
Lorsque vous venez chercher votre enfant à la fin de la journée .....	7
Si vous venez chercher votre enfant avant 16 h .....	7
Les activités .....	8
Port du masque au camp de jour .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Santé et sécurité .....	8
Médicaments .....	8
Allerject, Twinject et ÉpiPen .....	8
Interdiction des produits à base d'arachides .....	9
Autres mesures afin de maximiser la sécurité .....	9
Baignade .....	9
Matériel à apporter tous les jours .....	9
Matériel interdit au camp .....	10
Réfrigérateurs et dîner .....	10
Objets perdus .....	10
Évaluation par les parents .....	10
<b>Annexe — Autorisation pour les médicaments .....</b>	<b>11</b>
Administration de médicaments au camp d'anglais .....	11

Centre  
de services scolaire  
des Navigateurs

Québec 

Services éducatifs

2115, chemin du Sault, Lévis (Québec) G6W 2K9  
Téléphone : 418 839-0500, poste 52000  
Télécopieur : 418 838-8393

Lévis, le 10 juin 2024

## Objet : Camp d'anglais

Chers parents,

Bonjour,

C'est avec plaisir que nous accueillerons cet été votre enfant au camp d'anglais du Centre de services scolaire des Navigateurs, offert en collaboration avec les Loisirs Saint-Sacrement. Nous vous remercions pour votre confiance à l'égard de notre organisation. Pour le séjour de votre enfant avec nous, deux semaines d'activités avec des thèmes amusants et divertissants ont été planifiées.

Vous trouverez dans ce document de l'information utile. Nous vous invitons donc à en prendre connaissance et à le conserver.

Bon été à vous et à votre enfant !

Johanne Bergeron  
Services éducatifs  
Centre de services scolaire des Navigateurs  
[johanne.bergeron@cssdn.gouv.qc.ca](mailto:johanne.bergeron@cssdn.gouv.qc.ca)  
Téléphone : 418 838-8300, poste 52021

Chers parents,

Permettez-nous d'abord de vous remercier pour votre confiance. Soyez assurés que vos enfants seront entre bonnes mains cet été. Ce document a pour but de préciser les moyens utilisés pour augmenter le niveau d'anglais de vos jeunes et de répondre à plusieurs de vos interrogations sur le déroulement du camp. L'expertise développée par notre camp nous a permis de fixer trois objectifs.

- 1. Le plaisir :** Afin d'avoir le goût d'apprendre l'anglais et d'essayer de le parler. Les participants doivent avoir du plaisir dans les activités. Notre première préoccupation est donc de nous assurer que vos enfants soient heureux de venir au camp. C'est pour cette raison que notre méthode d'apprentissage est constituée d'activités avec des objectifs pédagogiques précis. Celle-ci a été conçue par des enseignants qui sont d'anciens animateurs de camp. Elle a ensuite été validée par le conseiller pédagogique en anglais du Centre de services scolaire des Navigateurs. Elle est donc créée pour le milieu des camps, mais les objectifs sont en lien avec les apprentissages scolaires.
- 2. L'apprentissage :** Contrairement à d'autres types de camps, il est difficile de quantifier l'apprentissage de l'anglais dans un court séjour de deux semaines. Cependant, dans les sondages effectués en 2015, 95 % des répondants se disent satisfaits de l'impact du camp sur l'apprentissage de l'anglais chez leur enfant.

Évidemment, les apprentissages varient selon le niveau d'anglais du participant, son implication durant le camp et le suivi à la maison (émission de télévision, parents, etc.). En résumé, nous savons pertinemment qu'un participant ne deviendra pas bilingue en deux semaines. Nous visons d'abord le plaisir afin de développer chez lui le goût d'apprendre l'anglais ou de diminuer les craintes par rapport à cette langue.

Les objectifs varient selon le groupe d'âge. En effet, le programme des plus jeunes vise une familiarisation avec l'anglais, alors que chez les plus vieux, nous souhaitons améliorer le vocabulaire et la fluidité à communiquer en anglais avec les moniteurs et les autres jeunes. Ainsi, pendant la journée, les animateurs utiliseront quelques mots en français avec les plus jeunes et 100 % d'anglais avec les plus vieux. Cependant, pendant le service d'accueil le matin et le soir, il est fort possible que vous entendiez un animateur parler quelque peu en français, car il doit s'adapter à tous les groupes d'âge qu'il anime en même temps.

- 3. Le courage de communiquer en anglais :** Il s'agit là du plus grand défi pour nos animateurs, car malgré toutes les énergies déployées pour enlever les craintes liées à l'utilisation de l'anglais, les enfants peuvent avoir tendance à communiquer en français entre eux. Pour aider les jeunes à passer par-dessus cette difficulté, nous présenterons chaque jour un thème différent et utiliserons la répétition de mots et de formules. Les jeunes seront ainsi encouragés à produire d'eux-mêmes ces formules et à utiliser l'anglais dans toutes les actions de leur journée.

Le Camp Saint-Sacrement est certifié par l'Association des camps du Québec (ACQ), ce qui signifie qu'il répond et dépasse aux normes de qualité en ce qui a trait à plusieurs critères. À cet effet, le Centre des loisirs Saint-Sacrement a été nommé par l'ACQ dans la prestigieuse catégorie « Coup de cœur » des consultants. Cette nomination se veut une reconnaissance par les dirigeants de l'ACQ, désireux de souligner l'excellence du Centre des Loisirs Saint-Sacrement et leur volet, camp de jour.

Nous souhaitons sincèrement avoir réussi à préciser le déroulement des camps de jour d'anglais. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour obtenir de plus amples renseignements. Bon été !

Charles Dufour, directeur général  
Centre des loisirs Saint-Sacrement

## Lieux du camp

- École secondaire de l'Aubier  
1020, chemin du Sault (secteur Saint-Romuald)

## Personnel responsable du camp d'anglais

Afin de repérer plus facilement le personnel du camp, les superviseurs du site porteront un chandail rouge et les moniteurs, quant à eux, porteront un chandail jaune. Ils se feront un plaisir de discuter avec vous.

Pour toute question ou tout commentaire, vous êtes priés de vous adresser directement à l'un des superviseurs du site que votre enfant fréquente. Vous pouvez aussi communiquer avec le Centre des loisirs Saint-Sacrement et un suivi vous sera fait dans les plus brefs délais.

Téléphone : 418 681-7800, poste 221, assistance rapide pour joindre tout le personnel du camp.

## Nom du coordonnateur du Centre des Loisirs Saint-Sacrement

---

Julien Plouffe                      418 806-1468

## Superviseur du site

Marie-Catherine Cloutier –514-625-0106

Gabrielle Boutin – 418 307-7933

# Information liée au camp

---

## Communication avec le moniteur et le personnel du camp

### Avant le camp

La semaine précédant le début du camp, le moniteur de votre enfant vous contactera par téléphone pour :

- Se présenter afin que vous sachiez qui sera le moniteur de votre enfant;
- Vous rappeler l'information importante, que vous trouvez toutefois dans ce guide;
- Discuter avec vous de votre enfant si vous en sentez le besoin;
- Vous permettre de poser vos questions.

Si le moniteur accède à votre boîte vocale, il laissera un message et l'information qu'il désire vous communiquer. Prenez note que si vous faites une nouvelle inscription la semaine précédant le début du camp, il est possible que vous ne receviez pas cet appel.

## Pendant le camp

Si vous ou votre enfant éprouvez un problème, nous vous suggérons d'en discuter d'abord avec le superviseur du site de votre enfant. Si vous croyez que cette rencontre pourrait durer plusieurs minutes, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec le superviseur. Nous vous prions de ne pas intervenir vous-même auprès d'un autre enfant ou d'un autre parent afin de tenter de résoudre un problème.

Si le problème ne se règle pas à votre satisfaction, vous pouvez en discuter avec monsieur Philippe Bertrand, coordonnateur au Centre des loisirs Saint-Sacrement au 418 681-7800, poste 221.

## Accueil et départ du camp

Le camp ouvrira ses portes à 7h 30 et se termine à 17h 30. La période d'arrivée se situe entre 7h 30 et 9h et celle du départ commence à 16h et se termine à 17h 30.

L'accueil, le départ et l'animation des activités durant la journée sont assurés par l'équipe d'animation. Chaque moniteur a à son horaire de travail hebdomadaire, 45 heures de temps de présence auprès de son groupe. Vous comprendrez aisément que les journées de travail des moniteurs sont bien remplies. Nous comptons donc sur votre collaboration afin de respecter l'horaire d'ouverture et de fermeture du camp. Un parent qui se présente avant 7h 30 au camp doit demeurer avec son enfant jusqu'à l'heure d'ouverture. En fin de journée, un responsable restera toujours sur place avec l'enfant dont le parent est exceptionnellement en retard. **Un montant de 5 \$ par tranche de 5 minutes de retard vous sera facturé.**

## Contrôle des présences (arrivée)

Les présences sont prises tous les matins. Votre enfant doit signaler son arrivée au moniteur responsable des présences. Celui-ci se trouve généralement près de la porte d'entrée. L'endroit est indiqué par une affiche « REGISTRATION » (terme anglais désignant enregistrement).

## Lorsque vous venez chercher votre enfant à la fin de la journée

Afin de s'assurer qu'un enfant ne parte pas avec un inconnu, vous ou la personne désignée à venir chercher votre enfant devrez communiquer votre « mot de passe », que vous avez indiqué sur le formulaire d'inscription, à la table de présence. Si la personne n'est pas en mesure de nous fournir le numéro de téléphone au dossier, certaines questions de vérifications pourraient lui être posées.

## Si vous venez chercher votre enfant avant 16 h

Si vous venez chercher votre enfant durant les heures d'activités, prévenez l'animateur ou son coéquipier de l'heure de votre arrivée. Si vous avez un imprévu, communiquez avec le secrétariat, au 418 681-7800, poste 221. Nous pourrions joindre un superviseur et convenir avec vous d'un point de rencontre avec votre enfant. Dans tous les cas, vous avez avantage à arriver un peu à l'avance, car il est possible que vous ne trouviez pas immédiatement votre enfant puisque l'animation a lieu sur un terrain assez vaste. Notez que le cadre de jeu est différent de celui de l'école où les enfants sont dans une classe précise. **Il est très important d'aviser le moniteur clairement avant de partir avec l'enfant.**

## Les activités

Afin d'avoir envie d'apprendre l'anglais et le parler, les participants doivent avoir du plaisir dans les activités. C'est dans cet esprit que d'anciens moniteurs de camp et des enseignants d'anglais ont créé une méthode d'apprentissage pour notre camp. Celle-ci a également été validée par le conseiller pédagogique en anglais du Centre de services scolaire des Navigateurs.

Chaque semaine, les activités thématiques sont à l'horaire. Selon le jour de la semaine, une ou plusieurs activités telles que les arts plastiques, les loisirs scientifiques, les activités sportives ou les grands jeux s'ajoutent au programme. D'autres activités sont planifiées par le moniteur selon la méthode d'apprentissage.

Les vendredis suivants, 5 et 19 juillet ainsi que le 2 août, une fête sera organisée sur le site afin de terminer le camp de façon festive.

## Santé et sécurité

Lors de l'inscription de votre enfant au camp, vous avez transmis l'information sur sa santé. Si cette information a changé, il est de votre responsabilité **d'appeler le secrétariat** pour nous aviser le plus rapidement possible (418 681-7800, poste 221).

### Médicaments

(Procédure harmonisée avec le Centre de services scolaire des Navigateurs)

Pour l'administration de médicament par le personnel pendant le camp, veuillez remplir l'annexe de ce document et le retourner dès que possible, et AVANT la première journée du camp à [clss@clss.qc.ca](mailto:clss@clss.qc.ca). Il est également possible, en tout temps, de remettre le formulaire papier au personnel du camp.

La prise de médicament au camp demeure exceptionnelle et le parent doit tout mettre en œuvre pour que le médicament soit donné à la maison. Cependant, si cela est indispensable, toute médication, même celle vendue en vente libre et prise occasionnellement, doit être prescrite par un médecin pour qu'elle soit administrée aux enfants. De plus, les médicaments doivent être prêts à administrer; ils ne doivent donc pas faire l'objet d'une manipulation ou d'un dosage de la part du personnel du camp. Bien entendu, le formulaire d'autorisation doit être dûment rempli et signé par le parent. Il faut remettre le médicament au superviseur du camp qui assurera le suivi nécessaire auprès du moniteur de votre enfant.

**Nous n'assumons aucune responsabilité ni obligation de donner le médicament si le parent omet de remplir le formulaire.**

### Allerject, Twinject et ÉpiPen

Pour les enfants qui ont un auto-injecteur en cas de réaction allergique, le fonctionnement est le suivant : chaque enfant doit porter son appareil dans un étui à la taille. Aucun moniteur n'est autorisé à transporter un auto-injecteur sur lui. Cela nous permet d'assurer une intervention rapide en cas d'urgence. Chaque moniteur a suivi une formation en premiers soins où nous lui avons enseigné comment utiliser un auto-injecteur. **Il est donc essentiel pour l'utilisation de l'auto-injecteur de remplir et de signer la formule d'autorisation que vous trouverez auprès du responsable du contrôle des présences.**



## Interdiction des produits à base d'arachides

En uniformité avec les politiques établies dans plusieurs établissements scolaires, tous les produits à base d'arachides sont interdits dans les repas des enfants et du personnel. Nous demandons donc la collaboration de **tous les parents** à ce sujet.

## Autres mesures afin de maximiser la sécurité

- Formation en premiers soins pour tous nos moniteurs et trousse de premiers soins de base pour chacun d'eux;
- Formation sur les mesures d'urgence (incendie, disparition de participants, etc.);
- Vérification des antécédents judiciaires de tout notre personnel;
- Encadrement, ratios moniteur/enfants selon les groupes d'âge;

## Baignade

La ville de Lévis exige que TOUS les enfants de 8 ans et moins portent une veste de flottaison (VFI) à la piscine, et ce, même si vous avez indiqué que votre enfant sait nager. Si votre enfant en possède une, merci de la lui fournir. La ville en a seulement quelques-unes en inventaire. Si vous nous avez mentionné que votre enfant ne sait pas nager, il devra obligatoirement mettre une veste de flottaison, peu importe son âge.

Les participants, selon un horaire prévu ET lorsque la température le permettra, iront se baigner à la piscine du Parc-Soleil ou celle du parc Ludger-Bastien. Le bonnet de bain n'est **pas** obligatoire, mais les cheveux longs **doivent** être attachés. L'activité se déroulera entre 12h et 15h 15, selon la journée déterminée et à compter 1<sup>er</sup> juillet. L'activité baignade est d'une durée d'une heure et les jeunes s'y rendront en autobus scolaire. La ville de Lévis engage des maîtres nageurs qui sont responsables de la surveillance et de la sécurité des lieux. Les moniteurs accompagneront également leur groupe.

**Pour les enfants de 8 ans et moins, fournir la veste si possible.** Il y en aura quelques-unes en inventaire à la piscine.

## Matériel à apporter tous les jours

- Dîner froid;
- Deux collations;
- Bouteille d'eau;
- Maillot de bain, serviette;
- Sac à dos;
- Crème solaire, **appliquée par vous le matin avant l'arrivée au camp.** Par la suite, elle sera appliquée à chaque collation et au dîner;
- Vêtements appropriés à la température;
- Chapeau ou casquette (***indispensable***);
- Souliers confortables et vêtements adéquats.

Identifiez les vêtements, sac à dos, boîte à lunch et autres objets personnels appartenant à votre enfant.

## Matériel interdit au camp

Les moniteurs sont autorisés à retirer un objet à un enfant si celui-ci nuit à l'animation du groupe ou s'il constitue un danger. Le Centre des loisirs Saint-Sacrement n'assume aucune responsabilité quant à la perte, le bris ou le vol. Les éléments suivants sont interdits au camp :

- Téléphone, iPod, jeux électroniques, argent de poche, cartes de jeu, couteau, bijoux, etc.;
- Les boissons énergisantes (ex. : Red Bull);
- Les produits à base d'arachides et noix en cohésion avec les politiques établies dans plusieurs établissements scolaires;
- Les objets et vêtements de grande valeur.

## Réfrigérateurs et dîner

Vous devez placer un contenant refroidissant (*ICE PAK*) dans le sac à lunch de votre enfant, car aucun réfrigérateur n'est disponible. Il arrive souvent que le dîner se prend à l'extérieur, sous forme de pique-nique, nous vous demandons de privilégier un lunch froid pour le dîner.

## Objets perdus

Sur chaque site, vous trouverez une table où seront regroupés les objets perdus. Elle est habituellement située près de l'entrée de l'école et y restera jusqu'à la dernière journée du camp.

À la fin du camp, tout ce qui n'aura pas été réclamé sera transféré au bureau administratif du Centre des loisirs Saint-Sacrement, au 1360, boulevard de l'Entente, Québec, où vous pourrez récupérer votre bien. Après la fête du Travail, tout ce qui n'aura pas été réclamé sera offert à un organisme de bienfaisance. Si les objets sont identifiés clairement au nom de l'enfant, un membre de l'équipe communiquera avec vous.

## Évaluation par les parents

Nous avons le souci d'offrir un service de qualité. Pour ce faire, nous avons besoin de vos commentaires et de votre opinion, n'hésitez pas à nous en faire part.

# Bon été!



# Annexe — Autorisation pour les médicaments

---

Chers parents,

Afin d'assurer la sécurité et la santé des enfants, aucun médicament ne peut leur être administré au camp s'il n'est accompagné de cette feuille d'autorisation parentale dûment signée.

De plus, l'administration de médicament étant considérée comme un acte médical au sens de la loi, nous devons nous assurer que tout soit fait selon les règles.

**Merci de remplir le coupon ci-dessous et de le remettre au superviseur du camp lors de la première journée.**

Johanne Bergeron  
Services éducatifs  
Centre de services scolaire des Navigateurs  
[johanne.bergeron@cssdn.gouv.qc.ca](mailto:johanne.bergeron@cssdn.gouv.qc.ca)  
Téléphone : 418 838-8300, poste 52021

---

## Administration de médicaments au camp d'anglais

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Nom du médicament **prescrit** : \_\_\_\_\_

Posologie : \_\_\_\_\_ Heure d'administration : \_\_\_\_\_

Réactions possibles :  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

J'autorise un membre du personnel du Centre des loisirs Saint-Sacrement à administrer cette médication conformément aux directives mentionnées ci-dessus. Je le ou la dégage de toute responsabilité quant aux conséquences d'une éventuelle réaction à ce médicament.

Cette autorisation est valide pour :

- Tout l'été  
 Autre, précisez : \_\_\_\_\_

**Signature du parent** : \_\_\_\_\_ **Date** : \_\_\_\_\_

S.V.P., veuillez nous retourner ce formulaire au personnel du camp lors de la première journée de votre enfant. Merci pour votre précieuse collaboration.